

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE**

### **SEANCE PUBLIQUE DU 22 MAI 2008**

L'an deux mille huit, le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par le Président Serge DASSAULT, en date du 14 mai 2008, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray Montceaux.

Elus présents : Serge DASSAULT.

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Jacques BEAUDET, Michel BERNARD, Elisabeth GIRARDIN, François GROS, Colette MARTIN, Stéphane PIHAN, Arlette TRAMBLAY.

CORBEIL-ESSONNES : Nathalie BOULAY LAURENT, François BUSY, Jean-Michel FRITZ, Jacques LEBIGRE, Jean-Luc RAYMOND, Mourad Khier SAADI (arrivé après le point 3.3), Patrice VERNET.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Gilles DELAME, Jean-Marc DEVÔGE, Michelle FOUCHER, Jean-Pierre MARCELIN.

SOISY-SUR-SEINE : Paul CHAMBREUIL, Cécile CLOAREC, Marie-Pascale LEFORT, Bernard MEDER, Elisabeth PETITDIDIER, Jean-Baptiste ROUSSEAU, François SCHORTER.

ETIOLLES : Philippe BRUN, Patrick CROSSARD, Daniel FONTAINE, Alyat FRANTZ, Annie GRAND, Thierry MAINE, Isabelle NOACHOVITCH-FLOQUET.

#### **Pouvoirs :**

Madame Anne-Marie LANZA donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DEVÔGE,  
Madame Françoise NOUAILHAC donne pouvoir à Monsieur Michel BERNARD,  
Monsieur Michel PILOT donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre MARCELIN.

**Absents :** Monsieur Pierre LORIN.

Formant la majorité des membres.

La séance est ouverte à 20h 30 heures.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Serge DASSAULT, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Madame Elisabeth PETITIDIER , désignée, accepte de remplir cette fonction.

Le Président Serge DASSAULT indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

L'Assemblée est informée du retrait des points 1.4 et 1.5.

Monsieur François GROS s'interroge sur un point qui devait être remis à l'ordre du jour, le Président Serge DASSAULT l'assure que ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire et que ce projet ne souffrira d'aucun retard.

## **1 ADMINISTRATION GENERALE**

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance publique du 19 avril 2008.

*Adopté à l'unanimité.*

1.2 Composition et désignation des membres des commissions facultatives.

*Sont élus à l'unanimité les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé.*

Le Président propose pour que tout se passe bien quelques règles simples sur le fonctionnement des commissions.

- Chaque vice-président possède pour la commission qu'il préside un référent technique administratif auquel il doit s'adresser en priorité pour les questions du champ de sa commission, en cas de besoin il peut s'adresser au Directeur Général des Services.
- Chaque élu peut demander l'information qu'il souhaite au Directeur Général des Services, il faut éviter par contre de s'adresser directement aux services administratifs afin qu'il y ait un minimum de discipline.

1.3 Adhésion à l'UGAP.

L'adhésion à cette centrale d'achat permettra de parer aux urgences dans le respect de la légalité.

*Adopté à l'unanimité.*

## **2 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

2.1 Demande de subvention auprès de la Région Ile de France pour la mise en place de la vidéosurveillance dans les bus.

*Adopté à l'unanimité.*

2.2 Approbation de la convention cadre quadripartite relative au projet de desserte du val d'Essonne.

Cela permettra le développement des infrastructures routières du Sud-Essonne et la desserte de notre ZAC de 65 hectares avec nos trois partenaires, l'Etat, le conseil général et la communauté de communes du Val d'Essonne. Le Président Serge DASSAULT remercie Monsieur Michel BERNARD pour le travail réalisé sur ce projet complexe.

*Adopté à l'unanimité.*

2.3 Convention d'objectif avec l'office du tourisme Seine-Essonne.

Cette convention confortera les orientations stratégiques en matière de tourisme qui sont la promotion et l'animation du territoire et l'information et l'accueil du public.

*Adopté à l'unanimité.*

2.4 Approbation du dossier de réalisation de la ZAC des Haies Blanches.

Il s'agit du point d'orgue d'une opération majeure en matière de développement économique, initiée il y a cinq ans, et qui, à terme permettra la création de 2000 emplois sur 65 hectares avec deux grandes zones, une zone logistique et une zone dédiés aux entreprises ayant besoin de bureaux et d'ateliers.

*Adopté à l'unanimité.*

2.5 Convention d'occupation précaire du domaine public de l'immeuble de la Demi-Lune avec l'Office de Tourisme.

La communauté va accueillir une partie des services de l'Office de Tourisme au siège pour les activités de bureau, un office itinérant et mobile étant dédié à l'accueil du public.

*Adopté à l'unanimité.*

2.6 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme de Seine-Essonne.

Le cinquantenaire de l'office de tourisme est une grande manifestation qui va concerner les cinq communes de notre territoire.

*Adopté à l'unanimité.*

### **3 CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE**

3.1 Délibération prenant acte du désistement du candidat FBI dans le cadre des marchés de travaux de rénovation du Théâtre à Corbeil-Essonnes.

*Adopté à l'unanimité.*

3.2 Délibération autorisant le Président à signer le marché de travaux d'aménagement du parking du Palais des Sports à Corbeil-Essonnes.

*Adopté à l'unanimité.*

3.3 Avenant index de révision des différents lots marché entretien des bâtiments communautaires

*Adopté à l'unanimité.*

3.4 Attribution maîtrise d'œuvre ZAC des Haies Blanches.

*Adopté à l'unanimité.*

3.5 Avenant technique au marché de fournitures de sacs à déchets verts.

*Adopté à l'unanimité.*

3.6 Délibération autorisant le Président à signer les marchés de travaux et maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de remise en état du Gymnase David Douillet.

*Adopté à l'unanimité.*

La séance est suspendue de 21h12 à 21h16.

### **4 VIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE**

4.1 Approbation du projet de Programme local de l'habitat intercommunal 2008-2013 après avis des communes.

Le PLHI est un document majeur de planification spatio-temporelle des besoins futurs pour que nos habitants puissent demeurer sur un territoire agréable où il fait bon vivre.

Monsieur Michel BERNARD est heureux de constater que les remarques soulevées par le Conseil de Développement sont intégrées tant dans le projet que dans la délibération.

Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU indique que les conseillers communautaires de Soisy-Sur-Seine vont s'abstenir car ils ne peuvent cautionner des orientations anciennes en la matière et souhaitent adopter une stratégie de dispersion et de mixité sociale en matière de logement, et non une stratégie de concentration, ceci ne remettant nullement en cause le PLHI lui-même.

*Adopté à la majorité avec 7 abstentions de Paul CHAMBREUIL, Cécile CLOAREC, Marie-Pascale LEFORT, Bernard MEDER, Elisabeth PETITDIDIER, Jean-Baptiste ROUSSEAU, François SCHORTER.*

4.2 Délibération autorisant le Président à signer l'avenant à la convention entre le Conseil Général de l'Essonne, la Ville de Corbeil-Essonnes, le Logement Français et la Communauté d'agglomération Seine-Essonnes relative à la restructuration de l'Avenue Strathkelvin située à Corbeil-Essonnes et aux transferts de domanialité.

*Adopté à l'unanimité.*

4.3 Convention avec l'exploitant du cinéma Arcel.

*Adopté à l'unanimité.*

4.4 Attribution de subventions à différentes associations sportives et culturelles.

*Adopté à l'unanimité.*

4.5 Convention d'objectif et attribution de subvention pour l'école de la deuxième chance.

*Adopté à l'unanimité.*

4.6 Attribution de subventions à différentes associations agissant dans le domaine de l'emploi la formation et l'insertion.

*Adopté à l'unanimité.*

L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 27 mai 2008.

Serge DASSAULT

*Grand Officier de la Légion d'Honneur*

Président de la  
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne  
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes

Serge DASSAULT

*Grand Officier de la Légion d'Honneur*



Président de la  
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne  
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes

**Communauté d'Agglomération Seine-Essonne**

Rond-Point de la Demi-Lune ■ RN7 ■ BP 14 ■ 91830 Le Coudray-Montceaux

Tél. : 01 69 90 86 70 ■ Fax. : 01 69 90 86 79 ■ [www.agglo-seinessonne.fr](http://www.agglo-seinessonne.fr)

